

Avis adopté

Séance plénière du 13 décembre 2023

Pour des *politiques de jeunesse* structurantes et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle

Déclaration des groupes Alternatives sociales et écologiques et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« *Tu as beaucoup de certitudes pour ton âge.* » Le destinataire de cette phrase a-t-il, à votre avis, plus ou moins de trente ans ? A partir de quel âge pensez-vous que les certitudes deviennent acceptables ? Et si c'était une femme, aurait-elle eu, elle aussi, trop de certitudes ?

C'est pourtant la seule réponse trouvée par le président de la République face à un jeune homme manifestement anxieux pour son avenir. Cette phrase devrait nous faire bondir. Voilà qu'un citoyen dit à un autre qu'il devrait se taire en raison de son âge ! Mais où est passée l'égalité, tant mise à l'honneur par nos différents représentants ? Où est la reconnaissance au droit d'expression, si chère à notre pays, et inscrite à l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Cher.es collègues, ce préjugé - comme tant d'autres - imprègne notre société depuis fort longtemps. Il est au moins aussi vieux que le père de la philosophie antique puisque Socrate exprimait déjà que « *les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler* ». Commençons par le travail. « *Les jeunes ne veulent plus travailler* » ou dans sa version adoucie « *les jeunes ont un nouveau rapport au travail* ». Aucune étude sérieuse n'a permis de le démontrer. En 1972 déjà les employeurs se plaignent dans une étude du centre d'études de l'emploi et du travail de ne plus trouver chez les jeunes « *les qualités d'amour du travail, d'ambition et de sérieux qui, à les en croire, caractérisaient les générations précédentes* ». Pourtant, les jeunes salarié-es français sont statistiquement plus attaché-es au travail, devant leurs collègues plus âgé-es. A nos ami-es employeur-es : ne serait-il pas temps d'innover dans le discours sur le rapport des jeunes au travail ?

Sur l'égalité. On dit que « *les jeunes sont moins sexistes et plus respectueux de l'égalité Femme-Homme, donc plus besoin de lutter contre le sexisme ?* ». Et pourtant, 22 % des jeunes femmes ont subi un acte sexuel imposé et 1 jeune homme sur 4 estime qu'il faut être violent pour être respecté.

Tout le monde sera d'accord que les jeunes sont en bonne santé et partagent leur joie dans toute la société, quand un tiers des jeunes adultes ont été en arrêt maladie en 2022 et 23% des jeunes salariés jugeaient négativement leur santé mentale contre 16% pour le reste de la population. Nos préjugés parleront d'une mode ou de la preuve de leur paresse ou difficulté à travailler. On dit que « *l'accès à l'emploi et aux études supérieures permettra de résoudre les inégalités* ». Pourtant, les inégalités se construisent d'abord en fonction du patrimoine de votre famille à votre naissance et conditionnent en majeure partie votre capacité à poursuivre vos études et à inventer un avenir libéré de toute contrainte financière. En tout cas au sein du système fiscal de répartition dont nous avons hérité.

Le CESE a déjà proposé des pistes d'évolution permettant d'autonomiser les jeunes adultes qui n'auraient sinon pas les moyens de s'émanciper. Nos groupes y sont favorables tout en

rappelant leur position : cela passera par une protection sociale et financière des jeunes dès 18 ans, et l'accès aux droits sociaux avant 25 ans.

La situation est donc plus nuancée que la simple recherche de constats négatifs ou positifs.

La résolution s'y attèle à partir de la réalité. Cette assemblée n'est pas composée de conseillers et conseillères qui vivent en dehors de la société, en dehors des préjugés les plus courants. Nous ne pourrions produire des travaux de qualité qu'à condition de regarder avec lucidité nos propres constructions sociales : les enfants, et conjointement les jeunes, ne sont pas encore considérés dans l'organisation de nos politiques publiques comme des sujets de droits. Ils sont des continuités de droits des autres, des transitions... En démontrant notamment les lois d'exceptionnalité, qui continuent d'exclure les jeunes des minimas sociaux, mais pas seulement.

Souvenez-vous, les organisations de jeunesse ont été nommées pour apporter - citation du rapport Combrexelle faisant des recommandations sur la composition du CESE de mai 2021 - « leur idéal, leur dynamisme, et peut être même une forme de naïveté bienvenue ». Aurait-on accepté cette formulation pour n'importe quelle autre catégorie sociale ou membre du CESE ? Imaginons ceci : « *Nous préconisons la représentation des organisations de femmes pour leur douceur quotidienne* ».

Le rapport disait également que les jeunes de cette institution seraient bien placés pour aborder « les questions de demain auxquelles seront confrontées leurs générations ». Force est de constater que cela ne fonctionne pas tout le temps ici, notamment lorsqu'il s'agit de décrire la réalité scientifique d'un monde à +4 degrés dans lequel ils vont devoir vivre.

La prise en compte de la parole des jeunes se confronte encore trop souvent à l'idée qu'elle est soit perturbatrice et bruyante, qu'elle doit exprimer des solutions positives pour l'avenir et ne s'intéresser qu'aux sujets de jeunesse. Et si l'on considérait cette parole réellement ? Sans chercher à l'enfermer dans 23 une case, si possible « positive » en la réduisant au miroir déformant de notre propre jeunesse ?

Notre conseil a décidé de se saisir du sujet des jeunesses, et si cette résolution a marqué l'importance de lutter contre les discriminations liées à l'âge, elle n'a pas su aboutir à dénoncer l'âgisme et toutes ses conséquences. Nous le regrettons.

Cette résolution a eu le mérite de nous faire débattre autour du sujet, et mis en lumière le besoin de prise en compte des jeunes dans la construction des politiques publiques, tout comme l'urgence d'avoir des politiques de jeunesses globales et coordonnées.

Cette résolution est un appel qui ne doit pas s'arrêter là. Il invite à poursuivre les débats et à faire des propositions pour que les jeunes ne soient pas les oubliés des politiques publiques. Le message que va envoyer le CESE à travers son vote sera déterminant pour donner un avenir à cette ambition.

Les groupes Alternatives sociales et écologiques et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse ont voté la résolution.